

1) Inscription à l'épreuve écrite (admissibilité) :

Du 23 janvier jusqu'au 21 avril 2012 (téléchargez le dossier d'inscription sur www.irts-lr.fr, rubrique "Nos formations").

Coût : 70 euros

21 avril : date butoir de retour des dossiers avec le paiement par chèque.

Sélection (pour les non dispensés) : 22 mai 2012.

Epreuve : un commentaire de texte (2h)

2) Epreuve orale (admission) :

Sélection : 18 ou 19 juin 2012.

Coût : 70 euros

Epreuve : un entretien de 20 mn avec un formateur et un professionnel.

**Journée Portes ouvertes
mercredi 14 mars 2012, 13h30
(à l'IRTS-LR, Montpellier)**

3) Résultat définitif sur internet à partir du 21 juin 2012.

Droits d'inscription à la formation et frais de scolarité en septembre 2012 :

Pour les personnes en formation initiale : 380 euros

Pour les personnes en situation d'emploi : 10925 euros

www.irts-lr.fr

04 67 07 82 83 / gil.andrieux@irts-lr.fr

TISF / 20/01/12

1) Inscription à l'épreuve écrite (admissibilité) :

Du 23 janvier jusqu'au 21 avril 2012 (téléchargez le dossier d'inscription sur www.irts-lr.fr, rubrique "Nos formations").

Coût : 70 euros

21 avril : date butoir de retour des dossiers avec le paiement par chèque.

Sélection (pour les non dispensés) : 22 mai 2012..

Epreuve : un commentaire de texte (2h)

2) Epreuve orale (admission) :

Sélection : 18 ou 19 juin 2012.

Coût : 70 euros

Epreuve : un entretien de 20 mn avec un formateur et un professionnel.

**Journée Portes ouvertes
mercredi 14 mars 2012, 13h 30
(à l'IRTS-LR, Montpellier)**

3) Résultat définitif sur internet à partir du 21 juin 2012.

Droits d'inscription à la formation et frais de scolarité en septembre 2012 :

Pour les personnes en formation initiale : 380 euros

Pour les personnes en situation d'emploi : 10925 euros

www.irts-lr.fr

04 67 07 82 83 / gil.andrieux@irts-lr.fr

TISF / 20/01/12